

## Enquête auprès des commerçants de mozzarella de bufflonne

### Grille d'évaluation

Critères	Légende	Points
<b>1. Traçabilité</b>	▫ jusqu'à la laiterie ~	1
	▫ jusqu'aux différentes fermes +	2
<b>2. Contrôles</b>	▫ effectués uniquement par les fournisseurs -	-1
	▫ par un organisme de contrôle externe (annoncés)~	2
	▫ par un organisme de contrôle externe et par le supermarché concerné (annoncés et spontanés) +	3
<b>3. Fréquence des contrôles</b>	▫ moins d'une fois par an -	-1
	▫ annuelle +	2
	▫ plusieurs fois par an ++	3
<b>4. Critères de bien-être animal examinés</b>	▫ Pas d'exigences allant au-delà de la législation -	-1
	▫ Critères minimum QUATRE PATTES ; directives suisses sur la protection des animaux ; Bio +	2
	▫ Des contrôles approfondis et un propre système d'évaluation hautes exigences (il est particulièrement important de veiller au rafraichissement des animaux, de garder les veaux groupés ainsi que de renoncer à l'abattage illégal des veaux mâles). ++	3
<b>5. Exigences concernant les critères de bien-être animal pour les marques propres et les marques tierces</b>	▫ Aucune exigence particulière n'est imposée aux marques tierces ou aux marques propres -	-1
	▫ Les exigences s'appliquent à la moitié ou moins de l'assortiment (ou ne s'appliquent qu'aux marques propres si des marques tierces sont également proposées à la vente) ~	2
	▫ valables pour la majeure partie de l'assortiment +	3
	▫ valables pour l'ensemble de l'assortiment ++	4
<b>Score max. pouvant être atteint</b>		<b>15</b>

Migros		Points
1. Traçabilité	+ Traçabilité jusqu'aux exploitations	2
2. Contrôles	+ Contrôles effectués par un organisme de contrôle extérieur et par des collaborateurs Migros ; annoncés et spontanés	3
3. Fréquence des contrôles	++ plusieurs fois par an (3-4x/an par l'organisme de contrôle et irréguliers par des collaborateurs Migros)	3
4. Critères de bien-être animal examinés	++ La législation suisse sur la protection des animaux et les fournisseurs ainsi que les organismes de contrôle externes fixent leurs propres critères en matière de protection des animaux, qui garantissent	3

	les possibilités de refroidissement et se préoccupent du sort des veaux mâles.	
5. Exigences pour les marques propres et les marques tierces	++ Exigences valables pour l'ensemble de l'assortiment	4
Score atteint		15

<b>Aldi Suisse</b>		Points
1. Traçabilité	+ Traçabilité jusqu'aux exploitations	2
2. Contrôles	+ Contrôles effectués par un organisme de contrôle extérieur et par des collaborateurs Aldi ; annoncés et spontanés	3
3. Fréquence des contrôles	+ annuelle	2
4. Critères de bien-être examinés	++ Critères minimum QUATRE PATTES et coopération avec l'université de Naples	3
5. Exigences pour les marques propres et les marques tierces	++ Exigences valables pour l'ensemble de l'assortiment	4
Score atteint		14

<b>Lidl</b>		Points
1. Traçabilité	+ Traçabilité jusqu'aux exploitations	2
2. Contrôles	+ Contrôles effectués par un organisme de contrôle extérieur et par des collaborateurs Lidl ; annoncés et spontanés	3
3. Fréquence des contrôles	++ deux fois par an	3
4. Critères de bien-être examinés	+ Bio (Ordonnance EU sur l'agriculture bio )	2
5. Exigences pour les marques propres et les marques tierces	++Exigences valables pour l'ensemble de l'assortiment	4
Score atteint		14

<b>Coop</b>		Points
1. Traçabilité	+ Traçabilité jusqu'aux exploitations	2
2. Contrôles	+ Contrôles effectués par un organisme de contrôle extérieur et par des collaborateurs Coop ; annoncés et spontanés	3
3. Fréquence des contrôles	+ annuelle	2
4. Critères de bien-être examinés	+ Législation suisse sur la protection des animaux	2

5. Exigences pour les marques propres et les marques tierces	~ Exigences valables uniquement pour les marques propres	2
Score atteint		11

<b>Manor</b>		Punkte
1. Traçabilité	+ Traçabilité jusqu'aux exploitations	2
2. Contrôles	~ Contrôles effectués par un organisme de contrôle extérieur ; annoncés	2
3. Fréquence des contrôles	++ plusieurs fois par an	3
4. Critères de bien-être examinés	+ Critères minimum QUATRE PATTES	2
5. Exigences pour les marques propres et les marques tierces	~ Exigences valables pour la moitié de l'assortiment	2
Score atteint		11

<b>Globus</b>		Punkte
1. Traçabilité	+ Traçabilité jusqu'aux exploitations	2
2. Contrôles	~ Contrôles effectués par un organisme de contrôle extérieur et par des collaborateurs Globus ; annoncés et spontanés	2
3. Fréquence des contrôles	- tous les deux ans	-1
4. Critères de bien-être examinés	+ Législation suisse sur la protection des animaux	2
5. Exigences pour les marques propres et les marques tierces	++ Mêmes exigences pour les marques propres et les marques tierces	4
Score atteint		9